

## Enjeux



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

## ORIENTATION

Une société reconnectée à la nature, formée aux enjeux de la biodiversité et mobilisée pour agir

## OBJECTIF

**Faire reconnaître la biodiversité comme un enjeu vital pour relever les défis sociétaux actuels :** santé humaine et animale, adaptation au changement climatique, cohésion sociale et développement local

## PROBLÉMATIQUES

La consultation régionale, menée début 2022 auprès des 15-25 ans, a montré l'intérêt pour la biodiversité des jeunes y ayant répondu. Les jeunes ont notamment le souhait que les instances publiques s'engagent beaucoup plus pour la préservation de la biodiversité. Ils ont également montré leur volonté de jouer un rôle dans cette action collective en faveur de la biodiversité (actions de sensibilisation, tri des déchets, amélioration des modes de consommation,...). Pour certains, cette nécessité de passer à l'action est un moyen de faire face à l'éco-anxiété dont ils souffrent. Ce terme, apparu récemment, désigne la peur du futur liée à la crise climatique. Il est donc important de valoriser la mobilisation des jeunes et de les impliquer dans la création de politiques publiques afin de leur donner plus de poids et de les rendre acteurs de leur futur.

## DESCRIPTION

### 1. Sensibiliser et former la jeunesse aux enjeux de biodiversité

#### 1.1. Dans les cadres scolaire et extra-scolaire

- Développer les expériences d'immersion des jeunes dans la nature, via des séjours de courte durée (dans des zones remarquables par exemple via les classes vertes) - S'appuyer sur les Aires terrestres et marines éducatives portées par les scolaires (cycle 1).
- Favoriser les échanges entre les jeunes et des spécialistes et intervenants extérieurs (associations, chercheurs, professionnels dans le champ de l'environnement et de l'éducation à l'environnement) sur les temps scolaire et extra-scolaire :
  - Continuer à développer des projets pédagogiques en faveur de la biodiversité au sein des établissements scolaires (lycées, universités,...), portés par les élèves (rôle des éco-délégués) en lien avec le personnel de l'établissement ou dans le cadre du cursus (travail avec le rectorat et les professeurs) en s'appuyant sur les travaux des chercheurs (exemple de l'AMI régional Sciences Grandeur Nature en lien avec les rapports AcclimaTerra et Ecobiose). Faire le lien avec l'enseignement agricole. Il serait important de renouveler l'action préconisée dans la circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports n° 2019-121 du 27-8-2019 pour l'année scolaire 2019-2020 : "Mener, au sein de chaque école ou établissement au cours de l'année scolaire une action pérenne en faveur de la biodiversité" sous l'impulsion du rectorat.
  - S'appuyer sur les associations locales de jeunes et le Réseau d'Info Jeunes pour sensibiliser à la préservation de la biodiversité (en lien avec le CRIJ, Centre Régional d'Information Jeunesse) et inciter les jeunes à monter des projets en faveur de la biodiversité.

#### 1.2. Diversifier les outils de sensibilisation pour s'adapter au public jeune

- Accompagner le réseau EEDD et les collectivités pour créer des outils pédagogiques (bus itinérants, mallettes pédagogiques,...) permettant de sensibiliser et de débattre sur les enjeux de biodiversité.

- S'appuyer sur :
  - des thématiques concrètes qui rappellent le quotidien, pour que les jeunes se sentent concernés (alimentation, santé, modes de production, qualité de vie), pour créer du lien, des ponts avec la biodiversité,
  - les outils de communication utilisés par les jeunes et sur les vulgarisateurs présents sur les réseaux sociaux (Dr Nozman, Marie Wild,...),
  - les CCSTI et leurs outils/ateliers pour sensibiliser les jeunes,
  - les comités régionaux de sports de nature (et les clubs locaux) pour sensibiliser les jeunes pratiquants réguliers et occasionnels (adhérents, scolaires, centres de loisirs, pratiquants vacanciers,...).

## 2. Faciliter et valoriser l'engagement des jeunes

- Accompagner les projets participatifs en lien avec la biodiversité portés par les jeunes : chantiers participatifs, sciences participatives, manifestations diverses,...
- Valoriser les initiatives de proximité en lien avec la biodiversité, portées par les jeunes : bourses, séjours,...
- Accompagner et valoriser les initiatives existantes dans les divers établissements scolaires et hors scolaire (Maison de quartier, maison des jeunes, foyers ruraux,...), en s'appuyant sur le CRIJ et les Points Info Jeunes.
- Engager les jeunes et leur permettre d'être acteurs, notamment dans des actions de sensibilisation de la jeunesse ou d'habitants de quartiers. Faire en sorte que les jeunes portent la journée de la biodiversité.
- Collaborer avec les Rectorats et impliquer les éco-délégués pour développer des projets portés et pilotés par les jeunes.
- Mettre en place et animer un lien entre les instances publiques et des représentants des jeunes pour mieux cibler l'action de sensibilisation et d'engagement des jeunes. Le Conseil Régional des Jeunes, qui devrait voir le jour début 2023, aurait notamment cet objectif.
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement des jeunes sur tout le territoire régional (équité territoriale).

## VU EN NOUVELLE-AQUITAINE

- L'Appel à Manifestation d'Intérêt régional "Sciences Grandeur Nature", à destination des lycéens et apprentis néo-aquitains soutient, depuis 2019, des projets de lutte contre l'érosion de la biodiversité au sein ou à proximité des établissements (lycées engagés pour la biodiversité,...).
- Le dispositif des Aires Terrestres Éducatives (ATE) et Aires Marines Éducatives (AME), porté par l'OFB, est basé sur la gestion participative d'une zone délimitée par une classe. Avec leur enseignant, accompagnés d'un référent, les élèves apprennent à découvrir leur territoire au travers de sorties pédagogiques, rencontrent les professionnels et proposent et mettent en œuvre des actions de préservation de la biodiversité.

## RÉSULTATS ATTENDUS, ÉCHÉANCES, INDICATEURS

- Ind.) Augmentation du nombre d'aires éducatives terrestres et marines labellisées
- (Ind.) Augmentation du nombre de lycées labellisés E3D ou autre démarche équivalente
- (Ind. à construire) Suivi des actions EEDD destinées aux jeunes (nombre de séjours nature, ...)
- Mise en place d'un Conseil Régional des Jeunes
- Recensement des formations sur la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine
- Mobilisation croissante des jeunes pour la biodiversité

### ACTEURS CONCERNÉS

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** : Région
- **Porteurs de projets « types »** : Départements, Collectivités locales, Acteurs de la protection de la nature, de l'enseignement et de l'EEDD, des sports de nature, CRIJ
- **Partenaires techniques** : GRAINE, CEN, ARP, Comité français de l'UICN, Acteurs de la protection de la nature, de l'enseignement et de l'EEDD
- **Partenaires financiers potentiels** : Education Nationale, OFB, Région, Départements, Collectivités locales

### DISPOSITIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- OFB : AAP "Accompagnement et développement du réseau d'aires éducatives"
- Région : AMI "Sciences Grandeur Nature", AAP éducatif Jeunesse à destination des lycéens et apprentis
- Dispositifs départementaux d'éducation à l'environnement (par ex. Billets courant vert et Agenda 21 scolaires en Gironde, dispositif ECORCE en Deux-Sèvres)
- Académie de Bordeaux : "Biodiversité dans mon établissement scolaire"
- Bordeaux Métropole : Juniors du développement durable
- Conseils municipaux, départementaux des jeunes, conseil régional des jeunes (à venir)
- Label E3D

### LIEN AVEC LA SNB ET D'AUTRES STRATÉGIES RÉGIONALES

- **SNB 3** : Axe 3. Une société sensibilisée, formée et mobilisée (mesures 8.1, 8.2, 9.1)
- **DSF** : Thème 14. Préservation des milieux marins et lien Terre-Mer (action AT-02)
- **Néo Terra** : Fiche 2. Massifier l'éducation à l'environnement et diffuser largement les rapports Ecobiose et AcclimaTerra.
- **PRFB** : Axe 3. Renforcer la protection des forêts contre les risques (action 36)
- **PRSE** : Axe 1. Renforcer l'action sur les déterminants de santé [...] (actions 1.1.2 & 1.3.2)
- **SDAGE AG** : Orientation A. Mieux communiquer, informer et former.
- **SNAP** : Objectif 4. Conforter l'intégration du réseau d'aires protégées dans les territoires (mesure 12)
- **SRADDET** : Objectif 41. Préserver et restaurer la biodiversité pour enrayer son déclin.
- **SRESRI** : Ambition 5. Aider les citoyens à mieux appréhender la science [...]

### ÉVALUATION DE L'IMPACT POSITIF DE L'ACTION :

One Health



Adaptation au  
changement  
climatique



Attractivité  
& économie

